



N° 142

Le 13 juillet 1993

M. HOCKIN EST SATISFAIT DES PROGRÈS RÉALISÉS À L'URUGUAY ROUND

L'honorable Tom Hockin, ministre du Commerce extérieur, a publié aujourd'hui le rapport sur l'accès aux marchés présenté la semaine dernière aux dirigeants du G-7, au sommet de Tokyo, par les ministres des États-Unis, de la Communauté européenne (CE), du Japon et du Canada chargés de l'Uruguay Round.

À son retour de la rencontre du 6 juillet des ministres du commerce et du Sommet du G-7 de Tokyo, M. Hockin s'est dit heureux que l'on ait pu jeter les bases d'une solution globale pour l'ouverture des marchés des produits et des services.

«Ce rapport marque une étape cruciale pour la reprise des négociations de l'Uruguay Round à Genève et annonce de façon claire qu'il est possible de conclure le Round avant la fin de l'année, a dit le Ministre. Un accord global sérieux pour l'ouverture des marchés stimulera la croissance économique au Canada et dans le monde et contribuera à lutter contre le protectionnisme.»

M. Hockin a souligné cependant que le rapport ne constitue pas l'accord final de l'Uruguay Round sur l'accès aux marchés. Il faudra que les négociations détaillées entre les membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) soient terminées à l'automne, à Genève. Le Ministre a ajouté qu'une réduction significative ou l'élimination totale, sur les marchés étrangers, des barrières tarifaires touchant les secteurs canadiens des ressources naturelles y compris celui des produits forestiers, est un élément essentiel d'un accord général et équilibré.

Le Ministre s'est également réjoui du progrès accompli dans la négociation d'un accord sur l'ouverture des marchés des services, et particulièrement des services financiers.

Il a signalé que c'est le Canada qui a ouvert la voie à cette importante démarche. «Lorsque mon prédécesseur, M. Michael Wilson, a invité ses homologues des États-Unis, de la CE et du Japon à Toronto le 14 mai, il en est résulté des négociations intensives entre ministres et entre fonctionnaires, qui ont mené à l'entente conclue à Tokyo la semaine dernière.»

M. Hockin a insisté sur le fait qu'un accès stable aux marchés, tant pour les produits que pour les services, est un élément important pour parvenir à la conclusion d'un accord global et équilibré de l'Uruguay Round. Un tel accord comporterait des règles plus équitables en ce qui concerne l'agriculture, de meilleures règles commerciales et de meilleurs mécanismes de règlements des différends, et des dispositions pour la création d'une organisation commerciale multilatérale.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Document d'information

RAPPORT SUR L'URUGUAY ROUND

1. À titre de ministres responsables des négociations de l'Uruguay Round pour les États-Unis, le Canada, la Communauté européenne et le Japon, nous croyons avoir à notre portée une entente globale et complète sur l'ouverture des marchés des produits et des services qui contribuera à stimuler la croissance économique et l'emploi à l'échelle mondiale et nous aidera à lutter contre le protectionnisme. Nous envisageons une prompte reprise des négociations multilatérales, à Genève, et leur conclusion pour la fin de l'année en cours.

2. L'atteinte de cet objectif exigera une contribution équitable de chacun de nous. À nos efforts doivent correspondre des mesures irrévocables d'ouverture des marchés de la part des autres participants. Il faudra aussi trouver et adopter d'un commun accord des solutions sur les points restés en suspens dans le projet d'Acte final. Bien entendu, une entente finale sur un ensemble équilibré de propositions ne pourra être conclue que lorsque l'accord sera réalisé sur tous les points.

A) PRODUITS INDUSTRIELS

3. En ce qui concerne le commerce des produits industriels, nos négociations ont porté principalement sur la libéralisation des mesures tarifaires et non tarifaires et sur les engagements irrévocables d'accès aux marchés. À condition que les autres grands producteurs et exportateurs consentent des contributions appropriées et que certaines questions concernant des mesures non tarifaires soient résolues, nous voulons faire fond sur les offres d'accès aux marchés contenues dans nos projets de listes de concessions en suivant une approche globale et intégrée, compte tenu de la volonté exprimée par certains participants de pousser plus loin en ce qui concerne divers secteurs, notamment le bois, le papier et l'équipement scientifique.

4. Plus précisément, nous avons l'intention de prendre appui sur les éléments minimums suivants afin de parvenir à un arrangement global équilibré dans les négociations sur l'accès aux marchés :

- a) Élimination des mesures tarifaires et non tarifaires : dans le contexte d'un arrangement global et équilibré sur l'accès aux marchés, nous avons jusqu'ici dressé une liste commune de secteurs où les mesures tarifaires et non tarifaires sont à éliminer complètement : produits pharmaceutiques, équipement de construction, équipement médical, acier (sous réserve de l'arrangement multilatéral sur l'acier), bière et, sauf certaines exceptions convenues, meubles, équipement

agricole et alcools. Nous voudrions ajouter le plus de secteurs possible à cette liste.

- b) Harmonisation : nous entendons harmoniser les tarifs sur les produits chimiques à un niveau modeste, qui sera dans certain cas zéro, et pourrions négocier l'harmonisation des tarifs appliqués à d'autres secteurs.
- c) Dans le cas des tarifs égaux ou supérieurs à 15 p. 100, nous négocierons le maximum de réductions possible par rapport à l'objectif de 50 p. 100 de réduction, sauf exceptions convenues et à condition que les autres pays exportateurs acceptent d'accorder un accès effectif à leurs marchés par la réduction de leurs tarifs et l'application de disciplines non tarifaires appropriées.
- d) Autres réductions tarifaires : en ce qui concerne les autres produits que ceux visés aux trois alinéas ci-dessus, nous négocierons des réductions tarifaires d'au moins un tiers en moyenne. Nous avons aussi recensé un certain nombre de secteurs où elles pourraient être beaucoup plus importantes, dépassant éventuellement les 50 p. 100 dans certains cas.

B) AGRICULTURE

5. Nous souhaitons reprendre immédiatement les négociations multilatérales pour conclure rapidement l'entente globale sur l'accès aux marchés des produits agricoles, y compris les produits transformés, car elle constitue un élément essentiel de l'accord sur l'agriculture et un élément essentiel d'un résultat global et équilibré de l'Uruguay Round.

C) SERVICES

6. Nous croyons qu'il est essentiel d'obtenir un ensemble substantiel d'engagements de libéralisation du commerce des services pour parvenir à un résultat global et équilibré de l'Uruguay Round. Il importe aussi de veiller à ce que le nouveau cadre multilatéral (AGCS) du commerce des services repose sur des engagements significatifs et concrets en matière d'accès aux marchés. Nous prenons note de la liste exhaustive des offres existantes à l'égard d'une multitude de secteurs de services comme l'assurance, les banques, les valeurs mobilières, la construction, la distribution, le tourisme, les logiciels et les services informatiques, les services professionnels et d'affaires, y compris les services de consultation, de génie, de comptabilité et les services juridiques. Nous avons cherché des moyens de bonifier encore davantage nos offres respectives et de réduire les limites inscrites dans nos projets de listes de concessions respectives.

7. Sous réserve des contributions appropriées des autres participants, nous voulons continuer dans le sens des offres existantes d'accès aux marchés pour ainsi mener à bonne fin les négociations relatives aux services. Plus précisément :

- a) Dans les services financiers, nous avons fait des progrès pour ce qui est d'ouvrir les marchés des services financiers grâce aux engagements de libéralisation. Nous poursuivrons nos efforts. Nous attendons un plus grand engagement de la part des autres participants et notamment des engagements qui offrent de véritables perspectives de libéralisation.
- b) Dans les services de télécommunications de base, nous tendrons vers une libéralisation multilatérale de ce secteur à l'intérieur du cadre multilatéral provisoire (AGCS) avec la participation des autres pays, y compris de ceux où l'on trouve les grands marchés de télécommunications. Il faudrait faire avancer ces négociations sans tarder à partir du programme commun détaillé que nous avons mis au point. Il faudrait aussi régler, d'ici la fin des négociations de l'Uruguay Round, les questions de modalités qui permettront aux négociations de se poursuivre au-delà de l'Uruguay Round, y compris la question des demandes d'exemption NPF (nation la plus favorisée).
- c) Dans les services maritimes, nous continuerons de chercher des solutions satisfaisantes.
- d) Dans les services audiovisuels, nous continuerons de chercher des solutions satisfaisantes pour tous les aspects de ce secteur.
- e) Quant aux déplacements temporaires des gens d'affaires, nous espérons des engagements substantiels, y compris à l'égard des personnes mutées à l'intérieur d'une société, afin de favoriser la libéralisation globale du commerce des services.

D) MARCHÉS PUBLICS

8. Pour ce qui est des marchés publics, nous cherchons à multiplier les occasions de marchés concurrentiels pour nos fournisseurs de biens et de services par l'élargissement du Code d'approvisionnement du GATT.